



Pourquoi voter CGT-INRA aux élections aux Commissions Administratives Paritaires des Chargés de Recherche de l'INRA

La Commission Administrative Paritaire est une instance prévue par le statut de la fonction publique, composée pour moitié d'élus du personnel, et pour moitié de représentants de la Direction Générale. elle traite des problèmes généraux du corps (avancements, conditions de travail, salaires) ainsi que des problèmes individuels (problèmes personnels, conflits avec la hiérarchie, contestation de l'évaluation, mobilité, refus de titularisation, non promotion récurrente en CR1, etc.).

Le corps des Chargés de Recherche est le seul de l'INRA pour lequel la participation au dernier scrutin (49.29%) n'a pas permis d'atteindre le quorum de 50 %. Vous êtes donc appelés à voter une nouvelle fois pour élire vos représentants (le quorum n'étant plus nécessaire cette fois-ci).

Le désintérêt spécifique vis à vis de cette élection est à relier à la perte de prérogatives de la CAP des CR (évaluation individuelle faite, **sous contrôle de la seule direction, par les CSS**) et à la volonté acharnée de la direction de l'INRA de réduire le champ d'action de la CAP. Beaucoup d'entre nous ont le sentiment que tant au niveau de l'évaluation individuelle que des carrières (titularisation, passage CR2-CR1, concours DR), la direction est seule à prendre les décisions sans que la CAP puisse jouer son rôle de recours. Loin de permettre la prise en compte de ce malaise, l'abstention sert la direction de l'INRA pour aller plus loin dans une gestion infantilisante, opaque, et souvent arbitraire du personnel. **Voter pour la CGT a une toute autre signification : c'est se prononcer sans ambiguïté pour la défense de l'intérêt des personnels, pour des délégués qui œuvreront dans la transparence et indépendamment de la hiérarchie et pour une autre recherche agronomique !**

**Voter pour la CGT-INRA,
c'est aussi se prononcer pour une autre politique de recherche
agronomique, publique, scientifique, indépendante.**

En finir avec la sous-alimentation et la malnutrition mondiales, améliorer l'hygiène et la qualité alimentaires, perfectionner les processus de collecte, de transformation et distribution des produits agricoles pour qu'en bénéficient tant les salariés concernés que les consommateurs, aider à l'aménagement de l'espace rural par l'agriculture et la forêt, en préservant mieux l'environnement : l'INRA, au service de nos concitoyens doit améliorer les connaissances et inventer des solutions durables dans ces différents domaines. Cela passe par une production scientifique de haut niveau, ouverte sur la communauté internationale. **La connaissance doit demeurer un bien public.** Ce n'est pas cette politique que mène la Direction Générale avec son contrat d'objectif !

Pour y parvenir, une véritable **indépendance de l'I.N.R.A.** dans le pilotage et le déroulement de ses programmes est indispensable. Dans un monde où les champs thématiques et les outils méthodologiques évoluent de plus en plus rapidement, les moyens nécessaires doivent être donnés au service public de recherche pour remplir ses missions. Il faut notamment consolider les équipes par **l'emploi d'agents titulaires et assurer une dotation globale satisfaisante.**

Maintenir **le libre accès à la connaissance**, c'est pour la CGT-INRA veiller à ce que la **mission** de l'I.N.R.A. ne dérive pas vers la prestation de services exclusifs dans le cadre de stratégies soumises aux intérêts marchands. Lier la recherche agronomique à des partenaires privés par des contrats **exclusifs** est cause de dévoiements, de perte d'indépendance et finalement de crédibilité dans le public. Dopés par le secteur financier, les lobbies économiques tentent aujourd'hui de s'approprier les connaissances issues du domaine public. **Nous refusons la privatisation des connaissances sur le vivant** qui, via des dépôts de brevet sur les découvertes, risque d'envahir toute notre activité scientifique. **Aux niveaux européen et mondial**, l'INRA doit promouvoir cette approche et **défendre le libre accès à la connaissance** pour tous dans une démarche concertée aux côtés des autres instituts publics de recherche. Cela passe notamment par une communication transparente et accessible.

La recherche agronomique doit **couvrir un large éventail** de champs d'activités et de disciplines afin de répondre efficacement aux problèmes du moment, tout en maintenant des recherches fondamentales indispensables à l'émergence des thématiques futures. Faute de **l'anticipation scientifique** que cette activité de fond lui confère, la recherche agronomique perdrait sa capacité d'adaptation rapide à de nouvelles problématiques. Moderniser la recherche agronomique, c'est lui **assurer ses moyens dans la durée. Les chercheurs doivent retrouver toute leur place dans l'élaboration de la stratégie scientifique, et ce, à tous les niveaux de l'organisme.**

Chargé de recherche à l'INRA, une situation protégée ?

Le contexte dans lequel nous travaillons s'est radicalement transformé ces dernières années :

- Baisse sensible de la dotation globale, et rôle prépondérant des financements contractuels,
- Réduction massive des emplois pérennes et diminution globale des effectifs (chercheurs et ITA),
- Réduction illusoire du temps de travail en l'absence de compensation en emplois.
- Blocage du passage CR2 vers CR1, le **taux de pression** (promouvables/promus) a **doublé** au cours des 7 dernières années, et a entraîné une aggravation de la file d'attente avec une moyenne de **presque 6 années d'ancienneté dans le grade avant d'être promu.**
- L'effectif des corps pour tous les grades est vieillissant, **un CR1 sur 5 est désormais bloqué au dernier échelon** de son corps. Cette situation résulte d'une diminution sensible du recrutement et d'une politique volontariste de "mise sous pression" des jeunes chercheurs.
- la Direction Générale inclut désormais des **critères politiques** pour transformer le passage en DR2 en un « *recrutement des futurs responsables scientifiques de l'INRA* ». Cette situation exclut de la promotion les chercheurs jugés excellents au niveau scientifique, mais qui ne sont pas reconnus par leur hiérarchie.

Ce nouveau contexte se traduit par une charge de travail croissante pour le personnel en place, et un accroissement de l'emploi de personnels précaires à statut incertain. Alors que l'énergie déployée par le personnel permet aux équipes de survivre dans ces conditions difficiles, la nouvelle structuration de l'INRA écarte progressivement les acteurs de la recherche de la définition des priorités scientifiques de l'Institut. Manifestement, et contrairement à ses déclarations, la Direction préfère instaurer le dirigisme à la collégialité : pour imposer ses choix, elle exerce une pression sans précédent sur les chercheurs via l'évaluation et les carrières.

Les candidats CGT en CAP chercheurs se prononcent pour :

- La résorption du travail précaire et le recrutement de personnel sur statut public
- Des crédits budgétaires récurrents assurant durablement aux laboratoires des moyens de recherche indépendants des modes et des intérêts particuliers
- Le déblocage du passage CR2 vers CR1 : le seul critère de promotion à retenir doit être celui du niveau scientifique, sans le filtrage politique de la Direction
- Que le passage en DR2 retrouve son statut d'avancement normal de carrière des CR1 : un nombre suffisant de postes de DR2 doit être annuellement ouvert à concours pour résorber les CR1 bloqués au dernier échelon de leur corps
- Que la Direction assouplisse ses critères de mobilité des chercheurs : les demandes de mutation pour convenance personnelle doivent être traitées de façon égale quelle que soit l'ancienneté des chercheurs, en particulier pour les jeunes chercheurs qui sont souvent confrontés aux problèmes de rapprochement des conjoints
- Une garantie de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation scientifique : il faut des instances d'évaluation indépendantes, transparentes, acceptées et reconnues de tous. Pour cela, les CSS doivent être composées au moins pour moitié de représentants élus. La procédure actuelle de désignation est entièrement aux mains de la Direction Générale : elle désigne y compris les « élus » de son propre chef, cela est antidémocratique et totalement inacceptable
- Que le fonctionnement normal et les prérogatives des CAP des chercheurs soient rétablis. Les CAP doivent avoir un droit de regard sur l'évaluation et la carrière des chercheurs au niveau individuel et collectif et constituer une véritable instance de recours. A travers la CAP chaque chercheur doit pouvoir être entendu en ce qui concerne son évaluation individuelle et sa carrière.
- **POUR QUE LES C.A.P. NE SOIENT PLUS CANTONNEES AUX SEULS ASPECTS DISCIPLINAIRES MAIS A TOUS LES ASPECTS DE LA CARRIERE DES CHARGES DE RECHERCHE, POUR AVOIR DE VRAIES C.A.P., PAS DES CHAMBRES D'ECOUTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, VOTEZ CGT-INRA !**
- **Avec les futurs élus, La CGT-INRA fera tout pour modifier le statut actuel des C.A.P. et aboutir à l'unité avec les autres syndicats sur ce point.**

CANDIDATS CGT EN CR1

Isabelle Denis (Jouy)
Claire Mousset-Déclas (Dijon)
Florence Devienne-Barret (Grignon)
Jean-Luc Dupuy (Avignon)

CANDIDATS CGT EN CR2

Sylvie Vancassel (Jouy),
Hervé Cardot (Toulouse),
Eric Lamaud (Bordeaux)
Marie-Anne Auger-Rozenberg (Orléans)